

COMMUNE DE MONTFERRIER SUR LEZ
Conseil Municipal du 12 Décembre 2022

Note explicative de synthèse n°11

11 – MOTION SUR L'AMÉNAGEMENT FUTUR DU ROND-POINT DE GIRAC

Sur proposition de Madame le Maire, les membres du conseil municipal ont souhaité donner leur positionnement sur la question De l'aménagement futur du rond-point de Girac avec l'arrivée de la ligne 5 du TRAM.

Au travers de cette motion, l'ensemble du conseil municipal de Montferrier sur Lez exprime ses plus grandes réserves au sujet de la modification du projet d'aménagement du Rond-Point de Girac (RM65-RM17 sur la commune de Clapiers) associé à l'arrivée de la ligne 5 du tramway.

L'arrivée du tramway au sud de notre village (Rond-Point d'Agropolis) est une réelle opportunité pour notre territoire et ses citoyens afin de diminuer significativement la part de la voiture dans les déplacements quotidiens. Pour que l'arrivée du tramway soit une pleine réussite, il est nécessaire que les mobilités au sein de la commune soient repensées afin que le rabattement vers le tram (piétons et vélos par voie verte, bus avec une offre nouvelle) devienne la priorité au détriment des déplacements automobiles. Notre volonté est aussi de tout faire pour diminuer la circulation de transit dans le village.

Le nouvel aménagement du rond-point de Girac a été présenté à la commission « Mobilités » de notre commune à l'occasion de la venue de Madame Julie Frêche (Vice-Présidente chargée des mobilités) et son équipe à Montferrier-sur-Lez le 14 avril 2022. Il présente de profondes modifications par rapport au projet initial (2013), qui auraient nécessité une concertation préalable avec les trois communes concernées.

En l'état, ce nouveau projet d'aménagement du Rond-Point de Girac pourrait impacter fortement et durablement notre commune pour les raisons suivantes :

1/ le report potentiel de la circulation sur la route de Mende (RM 112) avec une augmentation du risque accidentogène sur la future piste cyclable du Réseau Express Vélo voulue par le Métropole ;

2/ l'augmentation de la circulation de transit sur le boulevard de la Lironde, le chemin de Cantagrils, le chemin du Val de la Lironde et dans le centre du village.

Pour mémoire, à la suite de la réunion du 14 avril 2022, des actions ont été entreprises par Madame le Maire. Des propositions alternatives ont été faites aux services de la Métropole et un courrier récapitulatif de ces propositions a été envoyé au Président de la Métropole fin juillet 2022. Une réunion publique a été demandée par Madame le Maire à Madame Julie Frêche et acceptée par elle devant les Montferrieraines et Montferrierains en réunion publique le 20 juin dernier.

En l'état, le projet d'aménagement du Rond-Point de Girac ne peut nous satisfaire et va à l'encontre des intérêts de la commune. En conséquence, le conseil municipal de Montferrier sur Lez demande à la Métropole de Montpellier :

- l'ouverture d'une véritable concertation pour trouver une meilleure solution ;
- la tenue d'une réunion publique le plus rapidement possible pour présenter ce projet aux habitants;
- la prise en compte des inquiétudes et des intérêts de la commune et de ses habitants.

Le conseil municipal est appelé à délibérer.